



L'ECHIQUIER DE LA POINTE SAINT-SULPICE

SAISON 2022 - 2023

Ce bulletin est à retourner au Club - dûment complété (page 1 et 2) et signé, accompagné de votre règlement

► Votre identité (à compléter en majuscules)

Nom Prénom

Date de naissance / /

Nom, Prénom du représentant légal (pour les moins de 18 ans)

.....

Adresse

.....

Code Postal Ville

.....

Tél. fixe Tél portable

Courriel

Personne à prévenir en cas d'accident

Tél. fixe Tél portable

.....

► Autorisations et/ou documents annexes (à compléter en page 2)

Droit à l'image

Autorisation parentale

En cas d'urgence

Engagement

certificat médical (- de 6 mois)

Autre

► Fédération Française des Echecs

Si vous êtes déjà adhérent à la FFE : Type de licence N°

► Tarifs annuels d'adhésion (incluant l'adhésion au club + la licence FFE)

○ Adulte : Licence A (Participation aux compétitions) : Adhésion Club **30 €** / licence **48 €**

○ Adulte : Licence B (pas de compétition) : Adhésion Club **30 €** / Licence **9 €**

○ Jeune Licence A (Participation aux compétitions) ; Adhésion Club **15 €** / Licence (**Variable suivant année de naissance**)

○ Jeune : licence B (pas de compétition) : Adhésion Club **15 €** / Licence **3 €**

Modalités de paiement : Par chèque, à l'ordre de L'ECHIQUIER DE LA POINTE – SAINT-SULPICE

► Droits à l'image

- Dans le cadre des activités proposées, l'Échiquier de La Pointe peut être amené à photographier et/ou filmer les participants. J'autorise la prise de vue, la reproduction et la diffusion de *mon image / de celle de mon enfant*⁽¹⁾ dans les supports de communication (site internet, plaquettes de présentation, presse...), à l'exception de toute autre utilisation, notamment commerciale, et de toute cession à des tiers non autorisés.

► Autorisation parentale (pour les moins de 18 ans)

- Je soussigné(e), *Père, Mère, Tuteur légal* (*), autorise mon enfant à participer aux activités organisées par le Club.
- J'autorise mon enfant à rentrer seul à la maison
- Mon enfant ne pourra repartir que s'il est accompagné de :
- M..... Tél.....
ou de M Tél

► En cas d'urgence

- J'autorise les organisateurs à prendre, si besoin est, toute mesure (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendue nécessaire par l'état de santé de *ma personne/mon enfant*⁽¹⁾ et m'engage, dans ce cas, à rembourser les frais pouvant en résulter.

► Charte COVID 19

- J'atteste pour *moi-même/mon enfant*⁽¹⁾
- avoir conscience que dans le contexte sanitaire actuel, le fonctionnement, les conditions d'accueil et les services proposés par L'échiquier de La Pointe respecteront strictement les mesures sanitaires au fur et à mesure de leur évolution (pass sanitaire, etc...).
 - Être conscient que le non-respect des consignes sanitaires pourra entraîner l'annulation de mon adhésion à l'Association.
- Je m'engage pour *moi-même/mon enfant*⁽¹⁾
- A ne pas venir au Club si moi-même ou mon enfant présentons des symptômes potentiels du COVID-19 (toux, fièvre >37,8°C, diarrhée, nausées, rhume, grande fatigue, conjonctivite, perte de goût ou d'odorat) ;
 - A me laver les mains avec du savon/au gel hydroalcoolique avant d'entrer au club ;
 - A respecter les gestes barrières dans la salle de jeu (distanciation physique, désinfection régulière des mains, port du masque dans les bâtiments)

► Engagements

Règlement spécifique au club :

- 1/ Respecter les horaires de début et de fin d'activité ;
2/ Aucun remboursement de cotisation ne sera fait en cours d'année (NB : toutefois, si l'activité Echecs était poursuivie au sein d'un autre club, la licence FFE pour la saison en cours reste valable).

Je soussigné(e), *adhérent majeur / représentant légal*⁽¹⁾,
déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, ainsi que des Statuts et du Règlement Intérieur de l'Association⁽²⁾,
et m'engage à les respecter.

Signature
(précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile

⁽²⁾ Les statuts sont disponibles sur simple demande auprès du bureau